

**Flooring**  
**Construction products regulation**

**DECLARATION DES PERFORMANCES No.:**  
 100509-0002-ADEO-19

- (1) Code d'identification unique du produit type:  
 CREST/MERU/DOM/TOULUCA (SLATE)
- (2) Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4:  
 3276000696557
- (3) Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant:  
 Internal & external wall, EN 1469:2015
- (4) Nom, raison sociale et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5:  
 ADEO Services, Rue soldat Carnot, CS 00007, 59790, Ronchin - France
- (5) Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2.
- (6) Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V:  
 4
- (7) Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée:  
 SGS NO:XMN17110235CCM  
 (nom et numéro d'identification de l'organisme notifié, le cas échéant)  
 EN 1469:2015 Natural stone  
 a réalisé products - Slabs for  
 cladding - Requirement  
 selon le système 4  
 (descriptif des tâches à exécuter par une tierce partie conformément à l'article 6)  
 a délivré Testing report:XMN17110235CCM  
 (référence de commande des performances, le certificat de conformité du centre de contrôle en usine, les rapports d'essais/calculs - le cas échéant)
- (8) Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée:  
 (nom et numéro d'identification de l'organisme d'évaluation technique, le cas échéant)  
 a délivré -  
 (numéro de référence de l'évaluation technique de base)  
 sur la base de -  
 (numéro de référence du document d'évaluation européenne)  
 a réalisé -  
 (descriptif des tâches à exécuter par une tierce partie conformément à l'article 6)  
 selon le système -

a délivré -  
 (le ou les centres de performance, le cas échéant, de conformité de contrôle de production en usine, les rapports d'essais/calculs - le cas échéant)

(9) Performances déclarées

Notes relatives au tableau:

- 1. La colonne 1 contient la liste des caractéristiques essentielles définies dans les spécifications techniques harmonisées pour l'usage ou les usages prévus indiqués au point 3 ci-dessus.
- 2. Pour chaque caractéristique essentielle citée dans la colonne 1, et conformément aux prescriptions de l'article 6, la colonne 2 contient les performances déclarées, exprimées par niveau ou classe ou au moyen d'une description, correspondant aux caractéristiques essentielles respectives. Les lettres "NPD" (performance non déterminée) sont mentionnées lorsque les performances ne sont pas déclarées.
- 3. Pour chaque caractéristique essentielle citée dans la colonne 1, la colonne 3 contient:
  - a) une référence citée à la norme harmonisée correspondante et, le cas échéant, le numéro de référence de la documentation technique spécifique ou approuvée applicable;
  - ou
  - b) une référence citée au document d'évaluation européen correspondant, le cas échéant, et le numéro de référence de l'évaluation technique européenne utilisée.

Caractéristiques essentielles (voir note 1)	Performances (voir note 2)	Spécifications techniques harmonisées (voir note 3)
Reaction to fire	A1	EN 1469:2015
Flexural strength	30.8 Mpa	EN 1469:2015
Reaction to flexion after freeze-thaw	29.5 Mpa	EN 1469:2015
Open porosity	0.0038	EN 1469:2015
Density	2750 kg/m³	EN 1469:2015
Thermal shock resistance	NPD	EN 1469:2015
-	-	-
-	-	-
-	-	-

Lorsqu'il est fait référence à l'article 37 ou 38, la documentation technique spécifique a été utilisée, les exigences remplies par le produit:

(10) Les performances du produit sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.  
 Signé pour le fabricant et en son nom par:

Eric Lemoine - Project Quality Leader

(nom et fonction)

(date)

Signature

Ronchin 04/04/19

